



LES "MARIANNE" DE CHAVILLE



Pavillon d'Ursine



la Cigale



Santerre

ET aussi

L'éditorial

L'actualité

Avant... Maintenant

Éditorial

Le Pavillon d'Ursine, vous connaissez ? Avant la célèbre guinguette de l'Ursine, savez-vous qu'il existait, un siècle auparavant, un pavillon de chasse royale situé à proximité même de l'étang éponyme ? C'est une découverte de ce bâtiment resté largement méconnu que nous vous proposons ici.

Symbole par excellence de la République Française, les Marianne sont présentes partout en France, dans les mairies mais pas seulement. Quelle est leur origine, quelles symboliques portent-elles ? Et à Chaville, où les trouve-t-on ? quels en sont les auteurs ? C'est une réponse à ces différentes questions que nous vous invitons à découvrir dans notre premier article de ce nouveau numéro d'Arch'Echos.

Sans doute un peu moins présent dans l'esprit des Chavillois que son homologue de Chaville « le Chaville », le cinéma « La Cigale », bien que situé à Viroflay, a néanmoins marqué une époque et son quartier, celui de Chaville-Vélizy. Fermé depuis de nombreuses années, son bâtiment vient de disparaître l'automne dernier sous le coup de pelleuses pour laisser la place à un projet immobilier. Nous vous proposons de découvrir ou redécouvrir ce cinéma qui a animé la vie du quartier pendant près de 40 ans.

Puis la nouvelle page de l'histoire de Chaville en bande dessinée vous fera découvrir une tranche de vie de notre révolutionnaire-brasseur local : le général Santerre.

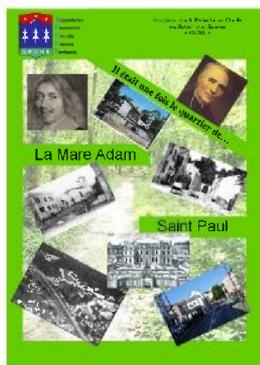
Vous retrouverez également en page finale notre clin d'œil « Avant ... maintenant » présentant les différentes phases d'évolution de quelques lieux de Chaville.

Pour vous tenir informés de notre actualité, n'oubliez pas de venir visiter régulièrement notre site internet (www.arche-chaville.fr) et n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, de vos suggestions, de vos questions ou de vos recherches (arche.chaville@laposte.net.) Et vous pouvez venir nous rencontrer tous les mardis matin entre 10h et 12h (hors vacances scolaires) ou le premier samedi du mois (également de 10h à 12h).

Michel Josserand

Actualité de l'ARCHE

Les événements ci-dessous sont susceptibles d'être annulés ou reportés selon la situation sanitaire.



- L'ARCHE sera présente lors de la prochaine **brocante de Chaville** prévue le **03 avril 2022**. Venez nous rencontrer, échanger avec nous !

- À l'occasion de notre dernière exposition, au mois de novembre dernier, nous avons publié un nouveau livret consacré à l'histoire du quartier historique de Chaville, celui de la **Mare-Adam**. Le connaissez-vous ? Le possédez-vous ? Vous pouvez l'acquérir à notre local ou durant la prochaine brocante.

Appel à témoignage

L'ARCHE reste à la recherche de témoignages, portant sur la manière dont les Chavillois vivaient entre 1945 et 1968, dans les différents domaines de la vie quotidienne, les changements vécus par les Chavillois durant cette période.

Vous avez vécu à Chaville à cette époque ? Racontez-nous vos souvenirs personnels ou ceux de vos parents en prenant contact avec l'ARCHE, 1063 avenue Roger Salengro, 92370 Chaville (arche.chaville@laposte.net) !

MARIANNE ET LES MARIANNE DE CHAVILLE

La Convention de 1792 a décidé de représenter la République sous les traits d'une femme coiffée du bonnet phrygien, emblème de la Liberté. Le surnom de Marianne lui a été donné, dans le Languedoc, par la « vox populi ». Sans doute parce que ce prénom, formé du nom de la Vierge et de sa mère, était très répandu dans le petit peuple, au XVIII^e siècle, et qu'il convenait donc à la jeune République qui en était issue.

La coutume d'installer un buste de Marianne dans les mairies remonte aux premières années de la Troisième République. En 1871, pour donner du nouveau régime une image plus sage, le président Adolphe Thiers a interdit la représentation du bonnet révolutionnaire, considéré comme un « emblème séditieux ». C'est pourquoi les plus anciennes Marianne de mairie sont simplement coiffées d'une couronne végétale composée d'épis de blé, de feuilles de chêne ou de rameaux d'olivier, parfois surmontée de l'étoile, symbole des Lumières. Le bonnet phrygien ne réapparaîtra qu'en 1879.



Il n'y a jamais eu de buste officiel de la République. Chaque sculpteur est libre de représenter Marianne à sa façon et chaque maire est libre de choisir son modèle. Au XIX^e siècle, Marianne a fait l'objet d'une véritable dévotion populaire. On trouvait dans le commerce quantité de petits bustes en bronze ou en plâtre qui prenaient place chez les Républicains fervents, à l'instar du crucifix ou de la statuette religieuse dans les foyers catholiques. Cette production à usage domestique a totalement disparu.

Marianne est une figure allégorique nationale, elle tient une place d'honneur dans les mairies et les bâtiments officiels de la République française (tribunaux, préfectures...) ainsi que dans les manifestations républicaines. Elle symbolise Le Triomphe de la République, du nom de la sculpture érigée dans le jardin de Marianne situé sur la place de la Nation à Paris. Son profil apparaît sur les documents gouvernementaux officiels, sur les timbres, et sur les pièces de monnaies françaises.

QUELS SONT LES SYMBOLES DE MARIANNE ?¹

Le bonnet phrygien (pileus) → L'affranchissement des esclaves	La couronne → l'invincibilité
Les seins nus → la nourrice et l'émancipation	La ruche → le travail
La cuirasse → Le pouvoir	Le lion → Le courage et la force du peuple
L'étoile → L'intelligence	Le triangle → L'égalité
Les chaînes brisées → La liberté	Les mains croisées → La fraternité
Les faisceaux → l'autorité de l'état	La balance → La justice



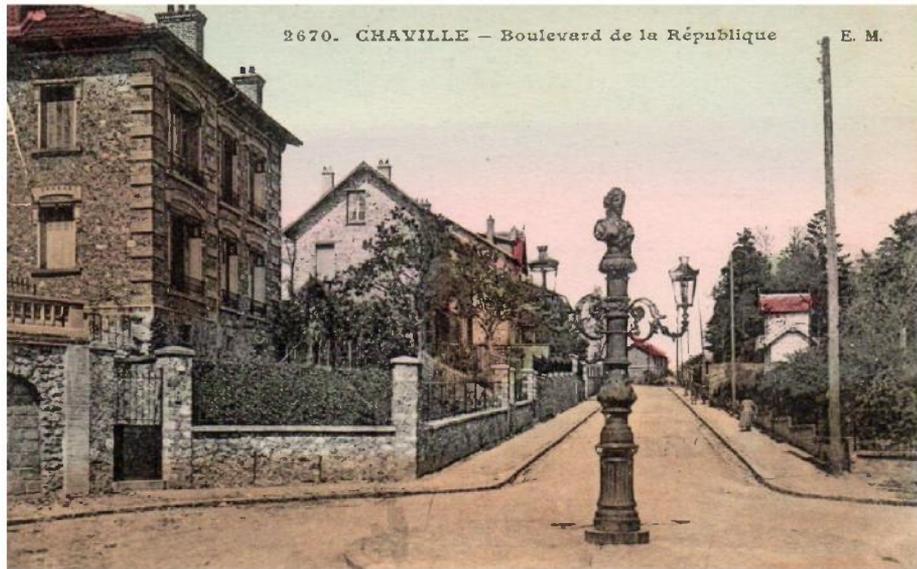
¹ Wikipedia

À Chaville, cette Marianne porte bien son nom, En effet, elle a été installée boulevard de la République à la création de celui-ci lors du lotissement du Parc Lefèvre vers 1907.

Elle occupait alors le sommet d'un lampadaire à gaz à quatre branches. Qu'elle était belle, elle dominait la ville et

surveillait la conduite des quelques automobilistes qui s'aventuraient dans la cote. Hélas, l'électricité dont on voit les arrogants poteaux la dominer, a eu le dessus sur l'allumeur de réverbère. La circulation a mis fin à son règne au milieu du carrefour.

On a relégué la statue, en 1960, sur un socle devant une voûte fermée, dans le mur d'une propriété, faisant office de niche. De là, elle surveille les passants de l'avenue Berthelot. Nous ignorons son lieu d'hébergement antérieur, toutefois ce séjour lui avait valu quelques rides qui furent atténuées par le sculpteur Arrondelle. Depuis son installation sur le boulevard elle semble supporter son environnement.



Cette Marianne, en bronze, est représentée en buste. Coiffée de longs cheveux bouclés, elle porte une couronne civique composée de feuilles de chêne ainsi que le bonnet phrygien. Marianne est vêtue d'une tunique à l'antique (ou toge)

Eugène Denis Arrondelle, fit deux Marianne pour les mairies de :

- La Chapelle-Baloue, en 1881, en plâtre ; elle porte en plus une étoile à cinq branches (symbole maçonnique du rationalisme). Elle fut sans doute exécutée dans les ateliers du Louvre.
- Issoudun-Létrieux, en 1898, en staff.

LES MARIANNE DE L'HÔTEL DE VILLE DE CHAVILLE

À Chaville, il y a 2 Marianne en mairie. La première se trouve dans la salle du Conseil communal exposée dans une niche. Ce buste de Marianne républicaine dont le piédoche porte la date de 1870 a sûrement été exécuté en 1869. L'arrière de la Marianne, en terre cuite, est identique à celle exposée en mairie de la commune de Le Boulay en Indre et Loire.

En effet dans la période suivante jusqu'en 1879 il n'était pas possible d'exécuter une « tête » portant un bonnet phrygien.



Notre Marianne est sans doute une reproduction de l'original qui se trouve à l'Assemblée nationale. Elle ne porte aucun effet, elle est seins nus, les cheveux détachés. Elle porte le bonnet phrygien avec une cocarde. Elle fut exécutée par Georges Hebert et mesure 37 cm de haut pour une largeur de 18 cm et une profondeur de 14 cm ; son poids est d'environ 5 kg (estimation d'après celle de l'Assemblée nationale). Je n'ai pas pu vérifier si la face postérieure portait l'inscription « Liberté, Égalité, Fraternité » comme la terre cuite, l'angle de la tête est différent.

La seconde Marianne se trouve dans le Salon d'honneur. Elle est montée sur socle. Nos connaissances sur son origine, son sculpteur, son installation sont encore moins précises que pour la Marianne précédente. Elle est remarquable par la sobriété de ses attributs qui se limitent au pileus. Elle ne porte même pas la cocarde. Quant à son expression, je vous laisse la définir.



Il est étonnant que l'on ne trouve pas dans la lecture des comptes rendus municipaux les dates d'achat et d'installation des Marianne alors que l'on trouve, les traces de financements pour les statues de Victor Hugo, du colonel Gillon, Louis XVIII.... Mais pas pour celle de Voltaire.

Pierre Levi Topal

PAVILLON D'URSINE OU COLIN-PORCHER¹

Architecte de la construction non connu, date de construction vers 1780

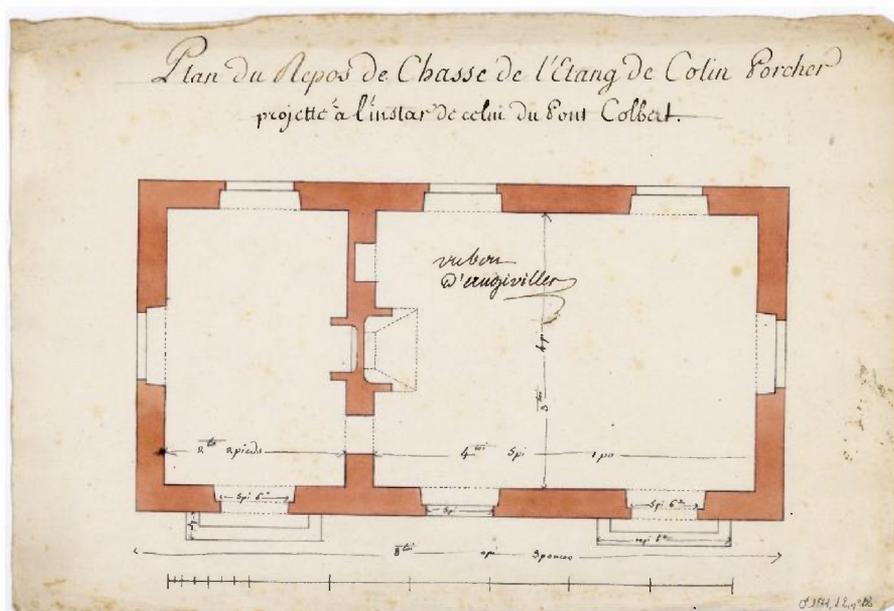
Sous l'Ancien Régime, la chasse se déroule toute l'année sur une aire géographique importante. Dans sa conception la plus simple le pavillon de chasse est de plan rectangulaire, d'une ou deux pièces où le roi descend, se botte mais ne s'arrête pas. C'est le cas du Pavillon d'Ursine.

Autrefois érigé en bordure de l'étang éponyme d'Ursine, dépendant de l'ancien parc du château de Meudon², le petit pavillon de chasse d'Ursine, dit aussi de Colin-Porcher, a été construit peu après celui de Pont-Colbert. Il a la singularité d'en être son exacte réplique.

Très peu documentée dans les archives, la construction du pavillon peut être située entre 1780 et 1783, d'après la description qu'en fait d'Yauville dans son *Traité de vénerie*. À cette époque, les murs du parc de Meudon sont abattus, ses routes réparées et leur nombre augmenté.

« Il y avait dans ce parc plusieurs étangs, qui étaient incommodes pour la chasse et dangereux pour les chiens [...]; on a entouré le plus grand; on en a comblé plusieurs autres et on n'en a conservé que quelques-uns des plus petits. Le Roi a fait bâtir sur la chaussée d'un de ces derniers nommé l'étang de Colin Porchet, le pavillon appelé d'Ursine, pour y faire le rendez-vous ».

Le pavillon apparaît sur un plan d'arpentage de Chaville dressé en 1787 ainsi que sur la Carte des chasses. Situé près d'un carrefour, sans pour autant être acteur du tracé des routes, Ursine est surtout remarquable par sa proximité avec l'étang; il est probable qu'il servit également de rendez-vous pour la chasse au canard.



Plan du Repos de chasse de l'Étang de Colin Porcher projeté sans date ni signature, AN, O 1871 (2)-12

Le Pavillon de l'Étang de l'Ursine est de plan rectangulaire; il ouvre par deux portes donnant accès à deux pièces. D'amples proportions, la première comporte quatre fenêtres et est chauffée par une grande cheminée à hotte monumentale; elle accueillait la suite des chasses. La seconde, plus petite, est éclairée par deux fenêtres seulement et chauffée par une petite cheminée devant laquelle s'installait le roi. Aucun plan d'élevation n'a été retrouvé, mais il devait par déduction se présenter tel Pont-Colbert, soit un bâtiment aux lignes néoclassiques sobres, avec tables de pierre et chaînages à refends. En outre et à

¹ Roy Marie-Marguerite. *Dans le sillage des chasses royales. Dix pavillons pour le roi*. In *Versalia*. Revue de la société des Amis de Versailles N° 21, 2018, pp175-196

<https://doi.org/10.3046/versa.2018.1212> https://www.persee.fr/doc/versa_1285-8412_2018_num21_1_1212

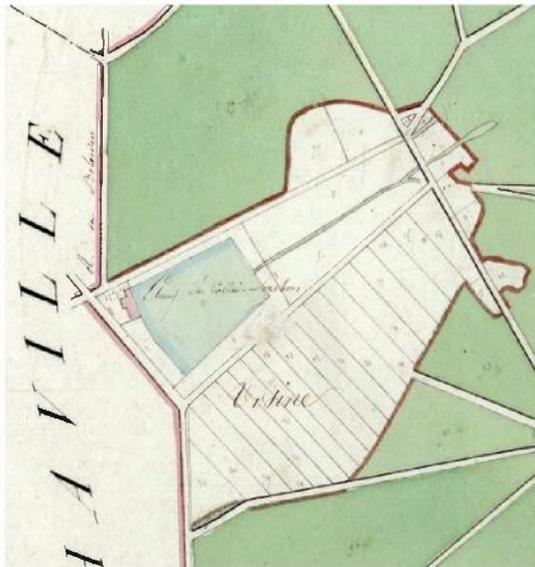
² Le parc du château de Chaville a été rattaché à celui du château de Meudon en 1695

défaut de disposer d'un apprentis, Ursine possédait un petit bûcher indépendant.

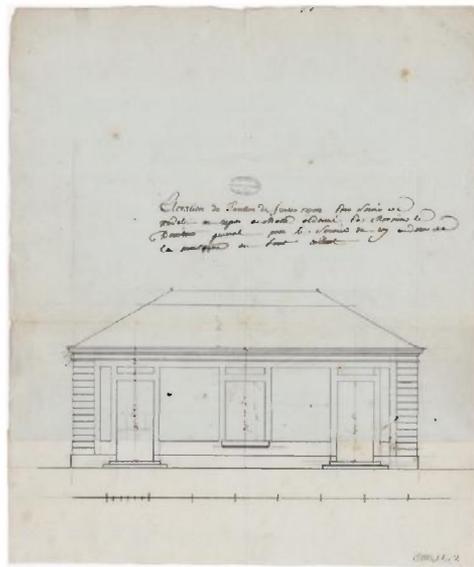
Destiné à n'accueillir qu'une suite restreinte le temps d'une halte, Ursine ne bénéficiait pas d'un mobilier recherché, mais suffisant à sa destination. Le *Journal du Garde-Meuble* ne mentionne qu'une grille de fer poli, deux chevrettes, une pelle et pincette, et deux feux, mais aucun siège n'est cité.

Déclaré bien national par le Directoire du district de Versailles, le bâtiment est mis aux enchères le 18 mai 1794. Le lot comprend « un bâtiment en forme de pavillon, situé dans le ci-devant parc de Meudon sur la commune de Chaville, servant ci-devant de rendez-vous de chasse, et sept arpens un quart de terre, compris l'emplacement dudit Pavillon, et l'étang dit de Colin-Porchet y attenant, et une petite pièce de terre, de forme triangulaire en face dudit Pavillon [...]

Plus les Matériaux d'une petite construction, servant ci-devant de bûcher, pour le Service dudit Pavillon. »



Cadastre napoléonien 1812, ADY, 3P 2 299 02 (détail)



Le pavillon Colbert 1778 AN O 1871,(2).7

L'ensemble de ces biens est estimé 4 400 livres ; Gastellier, administrateur du district, s'en porte premier acquéreur pour la somme de 5 700 livres. Le 2 juin 1794 est prononcée l'adjudication définitive, en faveur de Claude Jacques Frémin demeurant à Chaville, pour la somme de 10 200 livres. Les clauses précisent que l'adjudicataire ne pourra dégrader le bien acquis, mais qu'il pourra démolir le bûcher à la première réquisition.

Le devenir du pavillon après cette acquisition demeure incertain. Claude Jacques Frémin est maire de Chaville de 1802 à 1813. Le cadastre dressé en 1812 relève ses biens en bordure de l'étang, consistant en une « Maison, bâtiment et cour, 19 perches », ainsi qu'un jardin, l'étang proprement dit et trois parcelles de près contiguës. Le pavillon originel dut être augmenté pour servir d'habitation : la matrice de la contribution foncière indique en 1814 une maison comportant une porte cochère ou charretière et quatre portes et fenêtres au rez-de-chaussée. Une mutation de propriété s'opère entre 1814 et 1830 : Pradier devient maître des biens de Frémin. Fabricant de coutellerie, d'objets en nacre et de nécessaires, il possède sa manufacture à Chaville et son magasin au numéro 22 de la rue Bourg-l'Abbé à Paris. En 1830, maison, cour, jardin et étang entrent en jouissance des Domaines. L'ancien pavillon royal d'Ursine est probablement détruit en 1882³.

L'article de Marie-Marguerite Roy confirme plusieurs points déjà évoqués, à savoir : la position du pavillon d'Ursine et l'installation de la société Pradier dans ses murs.(cf. Arch'Echos n°38), Il montre aussi la prise de terrains vendus par la Convention par l'officier municipal Frémin avant l'appropriation par « vente volontaire » du parc Lefèvre.(cf. Arch'Echos n°17),

³ (H Lacoste indique 1873)

LE CINÉMA « LA CIGALE »

Dans les années 1970, Eddy Mitchell chantait « *La dernière Séance* ». Classée parmi les plus grands succès de l'artiste, cette chanson racontait avec nostalgie la disparition des cinémas de quartier qui ne pouvaient rivaliser avec la concurrence des multisalles et de la télévision. La dernière séance du cinéma « La Cigale » eut lieu en 1973. Ce cinéma était situé au 9 rue Gaston Boissier à Viroflay dans le quartier de la gare Chaville-Vélizy. Le bâtiment a été démoli fin octobre 2021 en vue de la réalisation d'un programme de logements. L'ARCHE a estimé que cet équipement, encore présent dans le souvenir de nombreux habitants de Viroflay, de Chaville et de Vélizy-Bas méritait que l'on s'y attarde, afin de ne pas oublier.

Le bâtiment avant le cinéma

Le quartier situé autour de la gare Chaville-Vélizy fut loti à partir du début du vingtième siècle avec la construction du chemin de fer Versailles/Invalides créé à l'occasion de l'exposition universelle de 1900. Il se développa surtout entre les deux guerres. Le bâtiment de « La Cigale » n'a pas été construit pour un cinéma. En effet, le service des archives municipales de Viroflay conserve la demande de permis de construire de 1933 sollicitant l'aménagement d'un cinéma au 9 Avenue Gaston Boissier dans un bâtiment existant à usage d'atelier de menuiserie. L'annuaire téléphonique de 1931 conservé à la BHPT (Bibliothèque historique de postes et télécommunications) confirme que le numéro téléphonique 776 était attribué à l'entreprise générale de bâtiment Beguet, Musy, Delord située au 9 av. Gaston Boissier. Les anciennes photographies aériennes consultées sur le site de l'IGN Géoportail nous indiquent que le bâtiment fut construit après 1926 et avant 1931 vraisemblablement par l'entreprise Beguet, Musy, Delord pour une courte occupation puisque cette société fut liquidée par jugement déclaratif de faillite en 1931.



Situation du cinéma La Cigale

Le premier cinéma

L'autorisation d'aménager un cinéma dans ce bâtiment est délivrée à monsieur Touchet de la société Cinéphone par arrêté municipal du 12 juin 1933. Le nombre de places est de 530 dont 446 fauteuils et 84 strapontins. Les annuaires téléphoniques nous indiquent que le cinéma y est présent à partir de 1934 sous le nom « La Cigale ». Madame Marie-Claire Gillet, née en 1928, habitant rue Pasteur à Viroflay, se souvient être allée plusieurs fois dans sa jeunesse, vers l'année 1936, au cinéma « la Cigale » avec sa grand-mère. La coutume était au retour de s'arrêter pour l'achat de quelques friandises à la Boulangerie la Bonbonnière située en face de la gare Chaville-Vélizy. Le cinéma, comme tous les autres, fut fermé au début de la guerre. La revue « Le Film », organe des groupements corporatifs du cinéma, mentionne dans sa publication du 1^{er} novembre 1940 qu'à Viroflay, le cinéma « la Cigale » est autorisé à ouvrir. Cependant, nous n'avons trouvé aucune trace de cette réouverture pendant la guerre.



Le cinéma La Cigale démoli en octobre 2021

Le cinéma après-guerre

En 1946, Pierre Simon, cinéaste, et son cousin Jean-Charles Edeline s'associent et acquièrent cette même année le cinéma « La Cigale ». Jean-Charles Edeline est alors également propriétaire du « Cyrano » à Versailles. La réouverture a lieu en 1947 après remise en conformité en particulier des accès et des équipements électriques. En plus des séances commerciales de cinéma, la salle s'ouvre aux mondes associatifs et culturels. En mars 1949, une séance privée est organisée par la communauté arménienne. Dans les années 1950, une messe de minuit a lieu en complément de l'église Saint Eustache, l'église Notre Dame du Chêne n'est alors pas encore construite. « La Cigale » est réputée pour proposer des spectacles d'une grande valeur culturelle. Au décès de Pierre Simon en 1952, son fils Philippe, qui possède une entreprise d'électricité, reprend le cinéma en plus de son activité



photo aérienne dans les années 1950

professionnelle. Vers 1953, madame Pauline Santiago, habitante du quartier de l'Ursine, organise avec une équipe des séances sous forme d'un cinéclub. L'historien et critique du cinéma Jean-Pierre Coursodon s'impliqua dans cette formule qui connut un grand succès. En février 1968, Jean-Charles Edeline écrit au maire de Viroflay : « Nous sommes heureux de vous informer que les efforts de programmation que nous avons faits ont été récompensés par le classement de notre salle en Art et Essais. » Dans son livre « L'Aronde et le kayak », édition Les Deux Sœurs, Jean-Pierre Naugrette, ayant passé sa jeunesse à Viroflay avenue Gaston Boissier, consacre tout un chapitre au cinéma « La Cigale ». « Il y avait une séance le samedi soir, une matinée le dimanche à

15 heures, une séance le dimanche soir, et, le lundi soir, une séance baptisée « Art et Essai » qui projetait des films plus expérimentaux, moins grand public, comme ceux de la Nouvelle Vague, ou bien les Fellini, Losey, Visconti, etc. » Le dimanche, précise Jean-Pierre Naugrette, un documentaire d'une trentaine de minutes précédait le film. Des atolls de Polynésie aux éléphants en Afrique, les sujets étaient très variés.



La façade de « La Cigale »

La fille de Philippe Simon, Anne Simon a bien voulu nous renseigner sur la fin de « La Cigale » et le devenir du bâtiment. Le cinéma projette sa dernière séance le 31 décembre 1973 avec en dernière programmation « L'Emmerdeur » réalisé par Edouard Molinaro avec Jacques Brel et Lino Ventura. Son père a ensuite utilisé la salle de cinéma pour son entreprise d'électricité. L'ancien maire de Viroflay, Gérard-Charles Martin se souvient avoir visité cet



le projecteur du cinéma « La Cigale »

établissement où subsistaient encore de nombreux témoignages du passé cinématographique du lieu. Ainsi le bâtiment avait-t-il retrouvé sa vocation première : héberger une entreprise en bâtiment. Philippe Simon cesse son activité d'entreprise d'électricité en octobre 1997. Le cinéma est vendu en 2019 au promoteur Prodérin pour la réalisation d'un programme de vingt logements dont la commercialisation est confiée à Deguel Immobilier. Nous pouvons nous réjouir du nom donné au programme, « Les Lumière » à propos duquel il ne faut pas y voir d'omission orthographique. Il s'agit bien du patronyme des illustres frères, une évocation bienvenue au passé de ce site.

Ainsi va la ville.

Santerre, le général houblon

À CHAVILLE, DANS LA SECONDE MOITIÉ DU XVIIIÈME SIÈCLE, UNE BRASSERIE SE TROUVAIT À L'EMPLACEMENT ACTUEL DE L'INSTITUT ST-THOMAS DE VILLENEUVE. ELLE APPARTENAIT À ANTOINE JOSEPH SANTERRE, NÉ EN 1752, QUI ÉTAIT LE PRINCIPAL FOURNISSEUR DE BIÈRE D'ÎLE-DE-FRANCE ET HABITAIT À PARIS, DANS LE FAUBOURG ST-ANTOINE OÙ IL EMPLOYAIT DE NOMBREUX HABITANTS.

JE NE FAIS PAS QUE DE LA BIÈRE À CHAVILLE. J'Y AI AUSSI DES FOURS À PLÂTRE.



LE 14 JUILLET 1789, IL SE FAIT REMARQUER POUR SA PARTICIPATION À LA PRISE DE LA BASTILLE. CE QUI LUI VAUT DE NOMBREUX TROPHÉES OFFERTS PAR LES HABITANTS DU FAUBOURG ET LE POSTE D'OFFICIER DE LA GARDE NATIONALE.

LE FAUBOURG ST-ANTOINE EST FIER DE VOUS REMETTRE CES CLEFS ET CES MENOTTES PRISES À LA FORTRESSE, AINSI QUE CE SABRE QUI PORTE GRAVÉES LES INSCRIPTIONS « AU BRAVE SANTERRE, VAINQUEUR DE LA BASTILLE » !



APRÈS LA FUITE DU ROI À VARENNE, SANTERRE EST DE GARDE AUX TUILERIES. LORSQUE LE PALAIS EST PRIS D'ASSAUT, LE 10 AOÛT 1792, IL REJOINT LA COMMUNE RÉVOLUTIONNAIRE, CE QUI DONNE UN NOUVEL ÉLAN À SA CARRIÈRE.

LA COMMUNE T'A ÉLU NOUVEAU COMMANDANT EN CHEF DE LA GARDE NATIONALE PARISIENNE.

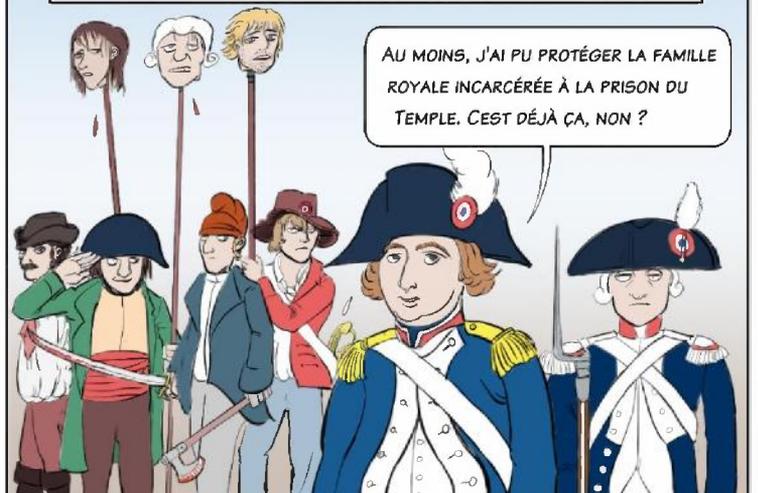
QU'EST-IL ARRIVÉ À MON PRÉDÉCESSEUR, LE MARQUIS DE MANDAT ?

IL PERSISTAIT À VOULOIR DÉFENDRE LE ROI. LA FOULE L'A MASSACRÉ AVANT QU'ON PUISSE LE... JUGER.



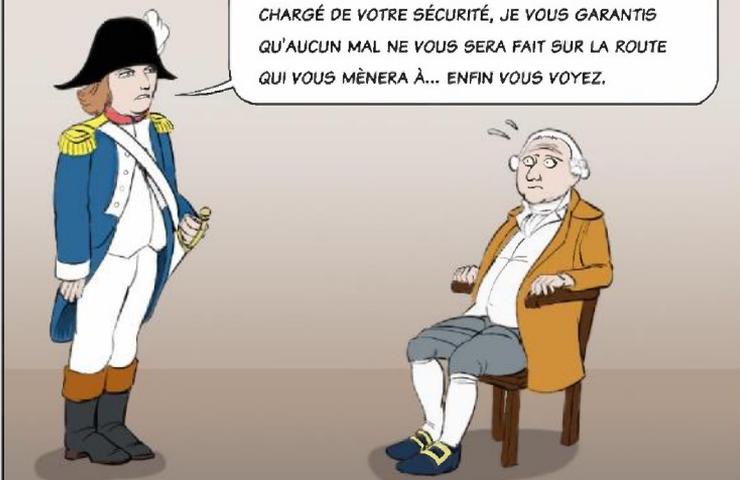
EN TANT QUE CHEF DE LA GARDE NATIONALE, IL NE RENCONTRE GUÈRE DE SUCCÈS POUR METTRE UN TERME AUX MASSACRES DE SEPTEMBRE 1792.

AU MOINS, J'AI PU PROTÉGER LA FAMILLE ROYALE INCARCÉRÉE À LA PRISON DU TEMPLE. C'EST DÉJÀ ÇA, NON ?



NOMMÉ MARÉCHAL-DE-CAMP LE 23 OCTOBRE 1792, SANTERRE EST CHARGÉ DE SURVEILLER LA FAMILLE ROYALE JUSQU'À L'EXÉCUTION DE LOUIS XVI.

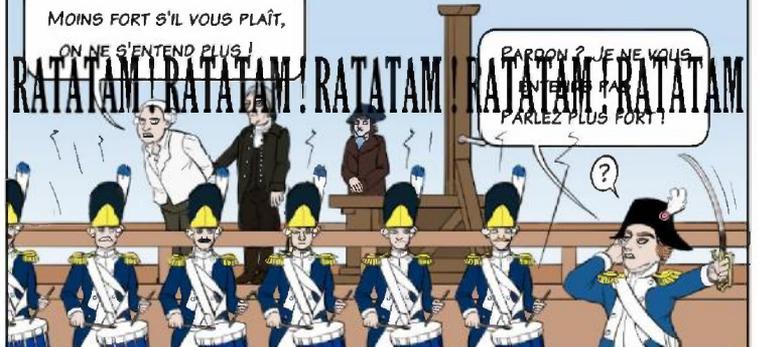
L'HEURE EST VENUE MESSI... CITOYEN CAPET. ÉTANT CHARGÉ DE VOTRE SÉCURITÉ, JE VOUS GARANTIS QU'AUCUN MAL NE VOUS SERA FAIT SUR LA ROUTE QUI VOUS MÈNERA À... ENFIN VOUS VOYEZ.



ON DIT QUE CE FUT SANTERRE QUI FIT BATTRE LES TAMBOURS QUI COUVRIRENT LES DERNIÈRES PAROLES DU CONDAMNÉ.

MOINS FORT S'IL VOUS PLAÎT, ON NE S'ENTEND PLUS !

PARDON ? JE NE VOUS ENTENDS PAS. PARLEZ PLUS FORT !



AVÉRÉE OU NON, CETTE RUMEUR LUI VALUT LE SURNOM DE « GÉNÉRAL ROULEMENT » ET LA RANÇEUR TENACE DES ANTI-RÉVOLUTIONNAIRES. POURTANT, EN 1827, LE JOURNAL ROYALISTE LA QUOTIDIENNE AFFIRMA QUE L'ORDRE DE FAIRE TAIRE LOUIS XVI VENAIT DU SUPÉRIEUR DE SANTERRE : LE GÉNÉRAL BERRUYER.

EN MAI 1793, IL EST CHARGÉ D'ORGANISER DES TROUPES DE VOLONTAIRES PARISIENS AVANT DE PARTIR AVEC EUX POUR RÉPRIMER LES INSURGÉS DE VENDÉE. MAIS SES HOMMES SONT INDISCIPLINÉS ET MAL ÉQUIPÉS. IL DOIT ÉGALEMENT COMPOSER AVEC UNE CHAÎNE DE COMMANDEMENT CHAOTIQUE AUX ORDRES CONTRADICTOIRES.



POURTANT, CELA NE L'EMPÊCHE PAS D'ÊTRE NOMMÉ GÉNÉRAL DE DIVISION LE 30 JUILLET 1793 ET DE SAUVER LA VILLE DE DOUÉ LE 14 SEPTEMBRE.

SON SUCCÈS N'EST QUE TEMPORAIRE. LE 18 SEPTEMBRE, LES RÉPUBLICAINS SONT PRIS PAR SURPRISE ET MIS EN DÉROUTE AU VILLAGE DE CORON.

ET EN PLUS, ME VOILÀ ACCUSÉ DE TRAHISON. TOUT ÇA PARCE QU'AU CLUB DES AMIS DE LA CONSTITUTION*, J'AI PARLÉ DE NOTRE PASSION MUTUELLE DE L'ÉQUITATION AU COUSIN DE LOUIS XVI, LOUIS-PHILIPPE D'ORLÉANS**.

TU ES AUSSI ACCUSÉ DE L'AVOIR AIDÉ À PROVOQUER LA FUSILLADE DU CHAMP-DE-MARS ET DE T'ÊTRE ENRICHÉ SUR LE DOS DU PEUPLE !

*FUTUR CLUB DES JACOBINS. ** GUILLOTINÉ SOUS LA TERREUR LE 6 NOVEMBRE 1793

SANS DOUTE GRÂCE À SES RELATIONS, IL ÉCHAPPE AU PROCÈS ET À LA GUILLOTINE. MAIS IL NE SORT DE PRISON QU'À LA CHUTE DE ROBESPIERRE, LE 27 JUILLET 1794.

DÉSOLÉ, PAPA, MAIS TON ÉTABLISSEMENT A ÉTÉ PILLÉ EN TON ABSENCE... AH, ET MAMAN VEUT LE DIVORCE !

IL PARVIENT À RECONSTITUER SA FORTUNE EN NÉGOCIANT DES CHEVAUX POUR L'ARMÉE ET EN DEVENANT PROPRIÉTAIRE D'UN IMMEUBLE RÉSIDENTIEL. MAIS SON GOÛT DU RISQUE ET DE LA SPÉCULATION LE CONDUIT À LA RUINE.

TU SAIS, FISTON, QUAND TU AS ACHETÉ CET APPARTEMENT, JE NE SAVAIS PAS QUE C'ÉTAIT POUR M'HÉBERGER PLUS TARD.

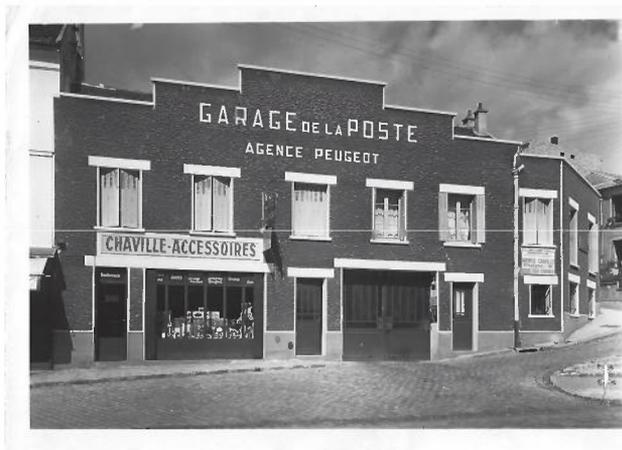
DÈS QUE TU AS CLAQUÉ 2 MILLIONS DE FRANCS POUR L'ADJUDICATION DES TERRES DU DUC GRIMALDI ET QUE LES EMBROUILLES ADMINISTRATIVES ONT COMMENCÉ À PLEUVOIR, J'AI COMPRIS QUE ÇA FINIRAIT MAL.

IL MEURT D'UNE RUPTURE D'ABCÈS LE 16 FÉVRIER 1809, PEU APRÈS QUE SES DETTES SOIENT ÉPONGÉES. SES FUNÉRAILLES ONT LIEU DANS LA PLUS GRANDE DISCRÉTION.

AU BRASSEUR SANTERRE
GENERAL CHEF DE LA GARDE NATIONALE
DE PARIS
LES HABITANTS DU FAUBOURG ANTOINE
1752 - 1809

CEPENDANT, AU 9 RUE DE REUILLY, DANS LE 12E ARRONDISSEMENT DE PARIS, LES HABITANTS DU FAUBOURG ST-ANTOINE DRESSÈRENT UNE PLAQUE COMMÉMORATIVE À L'EMPLACEMENT DE SON ANCIENNE BRASSERIE. ET EN 1905, LA RUE DU TOUAT FUT REBAPTISÉE À SON NOM.

AVANT... MAINTENANT



Pour en finir (momentanément), avec les tribulations de la poste (voir site de l'ARCHE). Nous vous proposons trois vues du dernier emplacement de celle-ci au coin de la rue Carnot.



Ci-contre agrandissement de la pancarte indiquant la route de la colonie de Chaville. (photo en bas à gauche)



Ci-dessus le café, en plein centre de Saint Hilaire de Riez devant lequel était situé le panneau indiquant la direction de la colonie de vacances de Chaville. N'allez plus chercher le lieu, il a disparu et maintenant le lieu dit : « Sion sur l'Océan » tend à devenir une commune autonome pour les navigateurs GPS.

P Levi-Topal



Rédacteurs

M. Josserand, P. Levi-Topal,
O. Lièvre, J. Ribereau Gayon

Directeur de la publication
Michel Josserand

Photos et cartes postales : A.R.C.H.E. ou privé

A.R.C.H.E.

Association-pour-la-Recherche-sur
Chaville, son-Histoire-et-ses-Environs

1063, avenue Roger Salengro
92370- Chaville

www.arche-chaville.fr
arche.chaville@laposte.fr
ISSN-1146-075